

## AGENDA 21 FIUM'ORBU REUNION TECHNIQUE – ENERGIE

23 mai 2014

A la Mairie de Ghisonaccia

### Compte-rendu

#### Présents :

OTTAVI	Guy	Cab. Maire de Ghisonaccia	04 95 56 95 10	<a href="mailto:guy.ottavi@orange.fr">guy.ottavi@orange.fr</a>
SIMONI	Pascale	Mairie de Ghisonaccia	06 84 50 11 68	<a href="mailto:pascale@ucasone.net">pascale@ucasone.net</a>
BONA	Jean-Michel	OEC	06 09 92 21 86	<a href="mailto:bona@oec.fr">bona@oec.fr</a>
LEGRAND	Christophe	ADEME	04 95 10 57 55	<a href="mailto:christophe.legrand@ademe.fr">christophe.legrand@ademe.fr</a>
LE BOEDEC	Virginie	EIE Cervione	04 95 38 36 41	<a href="mailto:c2en@wanadoo.fr">c2en@wanadoo.fr</a>
GUIDICI	Francis	Syndicat de la plaine du Fium'Orbu	06 11 63 47 97	<a href="mailto:guidici.francis@orange.fr">guidici.francis@orange.fr</a>
FRANCESCHI	Jean-Claude	Aleria/Oriente	06 86 83 55 59	<a href="mailto:franceschi.aleria@orange.fr">franceschi.aleria@orange.fr</a>
LEONZI	Stephane	ATC	04 95 51 77 76	<a href="mailto:sleonzi@ctc-atc.com">sleonzi@ctc-atc.com</a>
FOUBERT	Violette	URCPIE	07 88 17 77 95	<a href="mailto:vfouberts@cpie-centrecorse.fr">vfouberts@cpie-centrecorse.fr</a>
MARTINI	Nathalie	CTC - animation	06 22 91 15 53	<a href="mailto:nathalie.belgodere@ct-corse.fr">nathalie.belgodere@ct-corse.fr</a>
ORSINI	Christian	CTC - Animation	06 89 76 56 43	<a href="mailto:christian.orsini@ct-corse.fr">christian.orsini@ct-corse.fr</a>

#### Ordre du jour :

- Etat d'avancement des projets
- Assistance aux porteurs de projet
- Définition des besoins

#### Action N°4 : Diagnostics thermiques des bâtiments communaux et étude pour le chauffage-bois

Les deux communes souhaitent mettre en place une chaufferie bois alimentant plusieurs bâtiments communaux.

L'ADEME/CTC peuvent financer une étude de faisabilité à hauteur de 70 % si les communes utilisent le cahier des charges type qui sera communiqué par l'ADEME. Les dossiers peuvent également être pris en compte dans l'appel à candidature lancé par l'ADEME/CTC/EDF si la chaufferie bois produit au minimum 100 tep/an. Si les demandes des communes ne peuvent répondre aux exigences de l'appel à candidature, les demandes de subvention passent par le circuit classique.

Pour monter le dossier les communes doivent envoyer à l'ADEME :

- Une déclaration d'intention

- Un dossier de demande de subvention
- Une délibération
- Les pièces complémentaires

**Les communes ne doivent signer aucun marché avant que le dossier ne soit passé en commission.** L'étude établira un bilan énergétique des bâtiments et proposera, via une analyse économique, les différents scénarii souhaitables en fonction du type de chaufferie, du combustible, de la ressource en combustible disponible, etc...

Suite à l'étude, l'ADEME pourra financer les travaux à hauteur de 80 % du surcoût d'investissement par rapport à une installation classique.

L'ADEME fournira également aux communes intéressées l'ensemble des documents nécessaires au montage de projet, une liste de bureaux d'étude, des exemples de projets existants. Une visite de site pourra être organisée. L'ADEME fournira aux communes une étude réalisée par la CTC sur le potentiel bois en Corse en vue d'une réflexion sur la faisabilité d'une entreprise de production de combustibles.

### **Actions 3.a 3.b 3.d Accompagnement des OPAH intercommunales OPAH d'Aléria et Ghisonaccia et actions EIE**

Sur la commune d'Aléria, l'OPAH a été lancée il y a un an et déjà une vingtaine de dossiers ont été déposés et subventionnés. Sur la commune de Ghisonaccia, le bureau d'étude vient d'être missionné. Dans ce cadre, l'EIE propose plusieurs actions :

- Des permanences délocalisées : les premiers mardis du mois le matin sur Aléria et les premiers jeudis du mois le matin sur Ghisonaccia. Cette action a débuté mardi 20 mai à Aléria.
- Information auprès des secrétaires de mairies, des rdv sont en cours.
- Une journée de sensibilisation des professionnels est prévue fin septembre-début octobre.
- Des « balades thermiques » pourront être organisées cet hiver.

L'EIE se mettra en relation avec les maître d'ouvrage et les bureaux d'études chargés des OPAH sur les communes de Ghisonaccia et d'Aléria afin d'accorder et de mettre en corrélation les actions et les calendriers.

### **Action 6 Réhabilitation thermique et phonique de la salle de spectacle, la clé des champs**

La commune d'Aléria souhaite réhabiliter une salle de spectacle. L'ADEME peut financer à hauteur de 70 % un diagnostic énergétique de la salle de spectacle. La commune doit envoyer à l'ADEME une déclaration d'intention, un dossier de subvention, une délibération ainsi que les pièces complémentaires. L'ADEME fournira à la commune un cahier des charges type auquel la commune peut ajouter un paragraphe pour une étude acoustique. L'ADEME peut également fournir une liste de bureaux d'études et un exemple de rendu de diagnostic énergétique.

### **Conclusion et relevé de décision**

- Pour les études de faisabilité de chaufferies bois, l'ADEME prend contact avec les communes et communique le cahier des charges type, une liste des bureaux d'études, les modèles de déclaration d'intention et le dossier de demande de subvention, la liste des pièces à fournir et des exemples de projets déjà réalisés. Les communes s'engagent à envoyer un dossier complet à l'ADEME avant début septembre 2014.
- L'EIE prendra contact avec les bureaux d'études chargés des OPAH pour coordonner leurs actions.
- Pour la réhabilitation thermique et phonique de la salle de spectacle, l'ADEME prend contact avec la commune d'Aléria et lui envoie le cahier des charges type pour la réalisation d'un diagnostic énergétique, une liste des bureaux d'études ainsi que l'ensemble des documents nécessaires au montage de dossier. La commune d'Aléria enverra un dossier complet à l'ADEME.
- **La date du prochain comité de suivi est fixée au 25 juin 2014 à 10 heures à Aléria (Maison des associations).**